

**Avis au public**  
**EAU/AUT/18/0500**

obeler  
fenneng:beetebuerg:  
hunchereng  
näerzeng

eis gemeng

(en application de l'article 24, § 1 de la loi modifiée du 19 décembre 2008 relative à l'eau)

**Réalisation des infrastructures d'assainissement dans le cadre de la construction d'une maison relais et de l'enseignement fondamental à Bettembourg**

Il est porté à la connaissance du public que l'Administration de la gestion de l'eau a été saisie d'une demande d'autorisation No. EAU/AUT/18/0500 de la part du bureau d'études BEST pour le compte de la commune de Bettembourg concernant la réalisation des infrastructures d'assainissement dans le cadre de la construction d'une maison relais et de l'enseignement fondamental à Bettembourg.

La commune de Bettembourg en a été informée par courrier du 22 juin 2018.

Fait à Bettembourg, le 28 juin 2018.

**Damien NEY**  
Secrétaire Communal

**Laurent ZEIMET**  
Bourgmestre

